

Demande location de salle
GERBIER (4 route de Sous-Converts)

Coordonnées du demandeur

Nom Prénom/Raison Sociale	
Adresse	
Courriel	
Téléphone	
Qualité	<input type="checkbox"/> Association d'intérêt communal <input type="checkbox"/> Particulier (Argonaute) <input type="checkbox"/> Autre utilisateur (Argonaute)

Renseignements sur la réservation

Date(s)	Le / / 20.... <input type="checkbox"/> Matin / <input type="checkbox"/> Après-midi / <input type="checkbox"/> Journée Du / / 20.... au / / 20.... <input type="checkbox"/> Week-end Autre à préciser : (Horaires en soirée pour les Assemblées générales, périodes, etc...)
Evènement	<input type="checkbox"/> Réunion <input type="checkbox"/> Réception <input type="checkbox"/> Manifestation festive <input type="checkbox"/> Salon et exposition <input type="checkbox"/> Spectacle et activité culturelle <input type="checkbox"/> Activité sportive PRECISER LA NATURE.....
Nombre de participants	
Total règlement (voir la grille tarifaire)	

Attention : Les clés sont programmées selon les horaires demandés (Numéro téléphone astreinte des services techniques en cas de problème : 06.80.71.71.19)

Location ½ journée : de 7 h à 13 h, de 13 h à 19 h hormis les syndicats pour un forfait de 6 heures

Location journée : de 8 h à 23 h 55

Location week-end : Forfait week-end ou veille d'un jour férié + jour férié (de 8 h le premier jour à 23 h 55 le deuxième jour)

Demande de mise à disposition des plaques électriques Oui non

J'ai pris connaissance du règlement de location des salles communales et m'engage à le respecter sous peine de sanctions, comme précisé aux articles 14, 15 et 16.

Je joins à cette demande deux imprimés SEPA signés autorisant un prélèvement sur mon compte à l'issue de l'état des lieux de sortie :

- Le premier autorisant le prélèvement du montant de la location de la salle.
- Le deuxième autorisant le prélèvement du dépôt de garantie qui s'applique dans trois cas :
 1. Pénalité représentant 25 % du montant de la location si une annulation intervient moins d'une semaine avant la date de manifestation
 2. Pénalité du montant des réparations des dégâts observés lors de la restitution de la salle.
 3. Pénalité du montant de la facture des heures de ménage effectuées s'il n'a pas été fait par le locataire

En vertu du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), j'autorise la commune à exploiter mes données personnelles dans le cadre du suivi de cette demande de location.

Fait à Argonay, le

Signature du demandeur

(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Cadre réservé à l'Administration

Décision

Oui Non

Le Maire Adjoint à la Vie Locale, Associative et Culturelle,

Ludovic SUBLET

Transmis aux ST pour programmation clés le :